

## EDITO du président



L'année 2020 a nécessité que le service public de gestion des déchets, comme tant d'autres, s'adapte à la crise sanitaire inédite traversée par le pays. En effet, nous avons revu nos priorités en quelques jours de façon à protéger nos équipes, tout en maintenant ce que chacun appelle dorénavant notre service essentiel de gestion des déchets.

Malgré l'omniprésence du Coronavirus dans notre quotidien depuis le début d'année, le Sitcom a poursuivi en 2020 son développement sur les thématiques qui guident notre action quotidienne : la réduction des déchets via les actions de notre programme local de prévention, l'augmentation de nos performances de tri et de valorisation des déchets et bien sûr la maîtrise des coûts de gestion des déchets.

Certaines de ces actions vous sont présentées dans ce magazine, dédié aux habitants du territoire du Sitcom.

Alain CAUNÈGRE,  
Président du Sitcom Côte sud des Landes



## RÉDUCTION DES DÉCHETS

### GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET VOUS, C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?

On a tous l'impression de ne pas gaspiller. Pourtant, quand on regarde de plus près, parfois cela peut être en petites quantités, mais mises bout à bout cela peut être important. Pourtant, lutter contre le gaspillage alimentaire est de la responsabilité de tous et nous devons agir à notre échelle. Alors, si pour une fois, en ce début d'année, nous tenions tous cette résolution : « 2021, je réduis mon gaspillage alimentaire » ?

Oui c'est facile à dire en théorie, mais quand arrive la mise en pratique c'est moins évident ! Pourtant, à croire ceux qui ont testé quelques astuces, cela change la vie et le poids de son porte-monnaie ! Nous avons interrogé ceux qui ont des astuces qui fonctionnent et bonne nouvelle : ils nous ont autorisés à les partager avec vous et en plus, cerise sur le gâteau : elles sont très simples !

#### RÈGLE N°1 : JE FAIS UNE LISTE DE COURSES.

Il est vrai que cela demande un peu de temps avant, mais on en gagne durant les courses et ainsi, on n'achète que ce dont on a besoin. Cela évite de se retrouver avec des produits frais en double ou triple exemplaires. Et si on fait l'addition, on a généralement moins dépensé ! Bref, on est gagnant sur tous les tableaux !

#### RÈGLE N°2 : JE SUIS ATTENTIF AUX DATES DE PÉREMPTION.

C'est LA règle à respecter, car si certains produits peuvent attendre effectivement un peu plus que ce qui est écrit sur l'emballage, d'autres non. Donc, anticiper un peu les menus et les planifier selon la date de péremption des produits utilisés, c'est la solution qui fait que nous ne gaspillons pas !

Je vous l'accorde, les deux premières règles parlent à ceux qui aiment l'organisation. On pourrait se dire que cela manque de créativité. Et bien voici la 3<sup>ème</sup> règle... et elle, elle n'en manque pas !



#### RÈGLE N°3 : JE CUISINE LES RESTES.

Je dois utiliser rapidement ma pâte feuilletée ? Quelques morceaux de chocolat et 15 min plus tard je peux avoir de délicieux mini-croissants pour le goûter. J'ai des restes de légumes ? Un cake salé ou une quiche réjouira toute la famille.

Plein d'autres astuces existent, n'hésitez pas à les partager entre vous : c'est grâce à tous vos petits gestes que nous en ferons un grand en disant « fini le gaspillage alimentaire » !

## SOMMAIRE

- ②③ LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- ④ LES FEUX DE DÉTRESSE – UNE AUTRE VIE POUR NOS JOUETS
- ⑤ UVE : UN ENJEU TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL
- ⑥ UN NOUVEAU PROJET DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
- ⑦ QUIZZ DÉCHETS POUR LES GRANDS ET LES PETITS



# RÉDUCTION DES DÉCHETS

## LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE LES HABITANTS DU SITCOM SONT PLEINEMENT ENGAGÉS

**Chaque français jette en moyenne annuellement plus de 20 kg de déchets alimentaires dont 7 kg de nourriture non consommée et encore emballée. A travers son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, le Sitcom s'est engagé à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire. Une enquête a été réalisée auprès des landais sur leur perception du gaspillage alimentaire. Faisons le point des résultats.**

Le Sitcom a réalisé, en février 2020, une étude sur le changement de comportement des habitants du territoire du syndicat vis-à-vis de la réduction de déchets. Cette étude a porté sur toutes les thématiques des actions du programme dont le gaspillage alimentaire. Alors, quelle est la tendance ? 96 % des habitants sont plutôt (30 %) ou très attentifs au gaspillage alimentaire (66 %). Ce chiffre se confirme car plus de 86 % des personnes interrogées ne jettent que très rarement (47 %) ou jamais (39 %) de produits encore emballés. Les rares produits qui sont jetés sont principalement dus à une mauvaise gestion de leur réfrigérateur ou de leurs courses. En effet, les raisons évoquées par les personnes interrogées sont clairement identifiées : ils oublient des produits dans le réfrigérateur (25 %), ils achètent systématiquement les mêmes produits (17 %), ils ne font pas de liste de courses et/ou les menus de la semaine ou ils ne cuisinent que rarement les restes. Ces raisons ne nous sont certainement pas inconnues car nous y avons tous été confrontés. Alors comment y remédier ?



**OBJECTIF ZÉRO GASPI ALIMENTAIRE**

**BRAVO**

87% DES HABITANTS DU SITCOM FONT UN GESTE POUR RÉDUIRE LEUR GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**ET VOUS ?  
C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?**

\*Enquête réalisée en février 2020 auprès des habitants de Sitcom Côte sud des Landes

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE [WWW.SITCOM40.FR](http://WWW.SITCOM40.FR)

**Sitcom**  
UNION DÉPARTEMENTALE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

### OBJECTIF ZÉRO GASPILLAGE ALIMENTAIRE

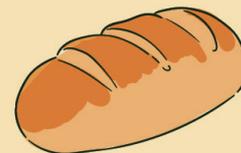
Du producteur jusqu'au consommateur, le gaspillage alimentaire touche tous les stades de la chaîne alimentaire. En tant que consommateur, nous pouvons à notre échelle réduire la quantité de nourriture que nous jetons, par des petits gestes simples, applicables dans notre quotidien. Tout le monde en réalise, peut-être même sans le savoir, et le meilleur moyen de partager vos trucs et astuces sur la réduction du gaspillage alimentaire, c'est d'en parler autour de vous.

**Et vous ?  
Quel est votre geste anti-gaspi ?**

# 66 %

DES HABITANTS  
DU TERRITOIRE  
DU SITCOM SONT  
TRÈS ATTENTIFS  
AU GASPILLAGE  
ALIMENTAIRE

*Je mixe le pain dur  
pour en faire de la chapelure*  
Julie, 22 ans, Peyrehorade



**ET VOUS ?  
C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?**

**Sitcom**  
UNION DÉPARTEMENTALE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

**Je fais du coulis avec les tomates abîmées**  
Thomas, 42 ans, Tarnas

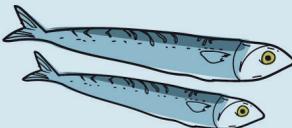


**OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE**

**ET VOUS ?**  
C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?

**Sitcom**  
SCIENTIFIC SERVICE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

**Je congèle mon poisson frais lorsque j'en ai trop**  
Raphaël, 38 ans, Capbreton



**OBJECTIF ZERO GASPI ALIMENTAIRE**

**ET VOUS ?**  
C'EST QUOI VOTRE GESTE ANTI-GASPI ?

**Sitcom**  
SCIENTIFIC SERVICE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Dans le monde, le tiers des aliments destinés à la consommation humaine est gaspillé. En France, on estime que près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont jetées chaque année. L'objectif

2025 des pouvoirs publics est de réduire de 50 % le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. L'atteinte de cet objectif dépend de la mobilisation de tous : des professionnels mais également de nous,

consommateurs, car nous pouvons avoir un impact réel en adoptant de nouvelles pratiques de consommation.



## ACTUALITÉ

### NOUVEAU MANDAT 2020-2026 PRÉSENTATION DES ÉLUS



**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION



pays d'**ORTHE**  
et d'**ARRIGANS**



**Alain Caunègre** a été réélu président du Sitcom et est accompagné de 5 vice-présidents chargés de délégations spécifiques.

**RÉGIS DUBUS** : Prévention des déchets, éducation à l'environnement, communication  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE SUD



**ALAIN PERRET** : Maîtrise de la trajectoire budgétaire  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX



**GÉRARD NAPIAS** : Dialogue et progrès social  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE LANDES NATURE



**THIERRY GUILLOT** : Politique santé et sécurité  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS



**HERVÉ DARRIGADE** : Développement et prospective technique et environnementale  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DAX





## FEUX DE DÉTRESSE

### LA PREVENTION : UN ENJEU PRIMORDIAL

Obligatoires dans les navires de plaisance, les dispositifs pyrotechniques représentent un danger lors de leur mise au rebut, lorsqu'ils ne sont pas éliminés via la filière de traitement adaptée. En effet, ils peuvent être responsables de départs de feux aux conséquences dramatiques s'ils sont jetés avec les ordures ménagères.

De plus, ils peuvent se déclencher sous l'effet d'un broyeur lorsqu'ils sont jetés dans la benne « Tout Venant Incinérable » de la déchetterie et ainsi causer des incendies.

Si ces produits peuvent sauver des vies, ils n'en restent pas moins sensibles. Les matériaux qui les composent sont potentiellement dangereux ou instables dans le temps. C'est pourquoi chaque plaisancier doit renouveler ses feux de détresse tous les trois ans.



**LES FEUX DE DÉTRESSE**  
on ne les accepte PAS en déchetterie!

**DÉPOSEZ LES GRATUITEMENT**  
**DANS VOTRE MAGASIN D'ACCSTILLAGE**  
**LORS DE L'ACHAT DE PRODUITS NEUFS**

*\* feux à main, fusées parachutées et fumigènes*

Le Sitcom Côte sud des Landes, en collaboration avec Le Port de Capbreton (Communauté de Communes MACS) et l'Aper Pyro, a organisé une collecte exceptionnelle et gratuite des fusées de détresse périmées détenues par les plaisanciers, du lundi 22 juin au samedi 4 juillet 2020 à Capbreton.

Deux points de collecte ont participé à ce déstockage à Capbreton. Les deux magasins d'accastillage partenaires CAEV et Evasion Marine ont disposé de contenants leur permettant d'entreposer ces produits périmés. Nous avons pu collecter plus de 150 kilos. A l'issue de ces deux semaines de collecte, un prestataire spécialisé disposant des autorisations nécessaires pour réaliser le transport de cette typologie particulière de déchets a procédé aux enlèvements. Les produits ont été traités dans le respect de la réglementation, avec réalisation de valorisation matière à l'issue de ce traitement.



## RÉDUCTION DES DÉCHETS

### SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS 2020

### UNE AUTRE VIE POUR NOS JOUETS

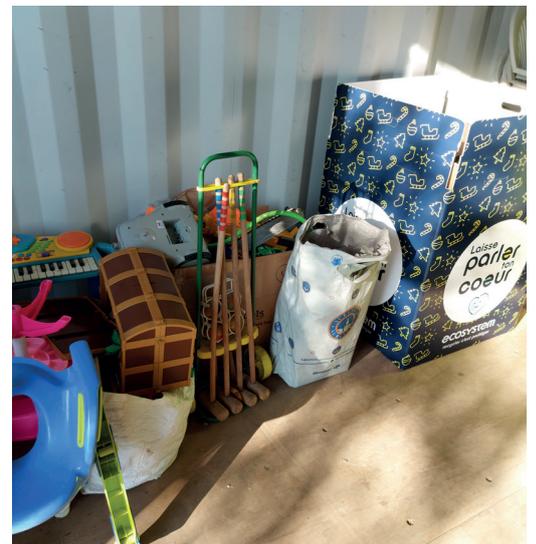
**Donner un jouet inutilisé, plutôt que de le jeter, prolonge sa durée de vie, participe à la réduction des déchets et permet de faire un geste solidaire lors des fêtes de fin d'année !**

**140 HOTTES**  
**RÉCUPÉRÉES**  
**3 FOIS PLUS QU'EN 2019 !**



Le Sitcom a, pour la deuxième année consécutive, organisé, du 16 au 29 novembre dernier, une collecte de jouets d'occasion dans les 22 déchetteries du territoire, dans le cadre de l'opération « Laisse parler ton cœur », en partenariat avec l'éco-organisme Ecosystem.

Jouets électriques, électroniques, en bois, de construction, de société, peluches, poupées... Tous ont été acceptés, mais complets et en bon état ! Les dons ont ensuite été confiés aux associations de notre territoire : Emmaüs et Voisinage. L'opération a permis à Emmaüs et Voisinage de proposer le plus possible de jouets et de jeux à petits prix pour que toutes les familles puissent profiter des fêtes de Noël.





# VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

## UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGETIQUE UN ENJEU TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

L'unité de valorisation énergétique, d'une capacité de 91 000 tonnes par an, est en service depuis 2016. Elle permet de produire de l'électricité à partir de nos déchets dans une unité nouvelle génération qui répond aux meilleures techniques disponibles. L'UVE fonctionne de manière optimale et 2020 a permis de se consacrer à son optimisation technique, environnementale et financière.

### 90 595\*

TONNES

de déchets valorisés  
énergétiquement chaque  
année

QUANTITÉ DE DÉCHETS  
CONTENUE DANS  
10 000 CAMIONS



### 51,9\*

GWH

d'électricité vendue

2 ANS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC  
SUR TOUTES LES LANDES

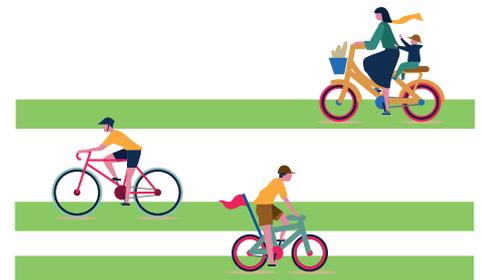


### 22 246\*

TONNES

de mâchefers valorisés

30 KM D'AMÉNAGEMENT  
DE PISTE CYCLABLE



\* Chiffres 2019

Les mâchefers sont des résidus issus de l'incinération des ordures ménagères. Ils représentent 20 à 25% de la masse initiale et 10% du volume incinéré.

ISO 50001

### L'UVE CERTIFIÉE : UN ATOUT POUR NOTRE TERRITOIRE

La certification ISO 50001 atteste d'une gestion énergétique responsable et raisonnée.

Être certifié ISO 50001, c'est l'assurance que le système mis en place permet d'optimiser les consommations et les dépenses énergétiques de manière durable et efficace.

ISO 50001

BUREAU VERITAS  
Certification



Pesée des camions à l'entrée de l'UVE



La salle des commandes de l'UVE

L'Unité de Valorisation Énergétique de Bénése Maremne



# VALORISATION

SITCOM, TERRITOIRE D'ÉNERGIE

## UN NOUVEAU PROJET DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Après la mise en place d'une toiture photovoltaïque de 1,4 ha sur sa plate-forme multimatériaux, le Sitcom souhaite de nouveau s'intégrer dans la démarche de transition énergétique engagée par la communauté de communes MACS. Ainsi, le Syndicat, en collaboration avec la SEM MACS Énergies(1) concourt pour un projet d'ombrières sur différents sites du Sitcom. L'objectif est de produire 2,6 GWh d'électricité supplémentaire.

### LE SITCOM, TERRITOIRE D'ÉNERGIE

La communauté de communes MACS s'est engagée dans une démarche de transition énergétique avec pour objectif de diviser par deux sa consommation d'énergie et de devenir Territoire à Énergie Positive (TEPos) d'ici 2050.

Depuis 2016, le Sitcom, après la mise en service de son unité de valorisation énergétique qui produit 55 GWh soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 35 000 habitants, a poursuivi cette démarche en s'associant à SEM MACS Énergie (1) dans un projet de mise en place d'une toiture photovoltaïque sur le bâtiment de 1,4 ha des mâchefers (2). Lauréat de ce projet national, cet ouvrage est opérationnel depuis le dernier trimestre 2019 et permet de produire 2 GWh soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 1 200 habitants.

Toiture photovoltaïque sur le bâtiment Mâchefers - Plate-forme Bénésse-Maremne



### UN PROJET D'OMBRIÈRES POUR PRODUIRE TOUJOURS PLUS D'ÉLECTRICITÉ VERTE

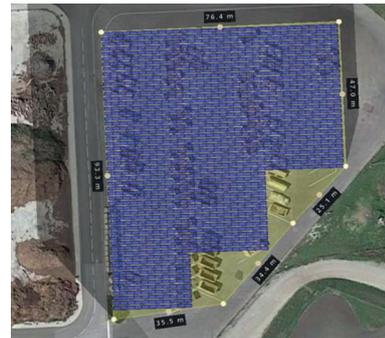
Le Sitcom concourt une nouvelle fois dans un nouveau projet d'ombrières pour couvrir 3 parkings répartis sur 2 sites

différents de panneaux photovoltaïques : le parking du personnel et des camions (photo 1) et le parking de stockage des bennes (photo 2). Les deux sites se trouvent au siège administratif du Sitcom à Bénésse Maremne.

#### « PARKING DU PERSONNEL ET DES CAMIONS »



#### « PARKING DE STOCKAGE DES BENNES »



## LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

**SURFACE TOTALE DU PROJET : 2,68 ha**

- SITE 1 : 1,8 ha

- SITE 2 : 0,88 ha

**PRODUCTION THÉORIQUE : 2 635 MWh/an**

- SITE 1 : 1 777 MWh/an

- SITE 2 : 858 MWh/an

**Consommation électrique équivalente : 1 600 habitants**

(1) La société d'économie mixte (SEM) MACS Énergies est créée en 2017 entre MACS Énergies et la société QUADRAN avec un actionariat public majoritaire et un financement participatif citoyen, dans l'objectif de développer des centrales solaires sur les grandes toitures et parkings ainsi que sur les terrains à reconverter (anciens sites de stockage de déchets et anciennes carrières par exemple) ; ou étudier des techniques plus innovantes, basées par exemple sur l'énergie de la houle.

(2) Mâchefers : résidus solides résultant du four de l'Unité de Valorisation Énergétique



# TRI ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

## QUIZZ

### TESTEZ VOS CONNAISSANCES

Si vous avez 5 minutes et que vous voulez tester vos connaissances sur le tri et la réduction des déchets, vous pouvez réaliser le quizz ci-dessous. Cochez les bonnes réponses. Vous trouverez ensuite les réponses en bas de la page.

#### TRI ET VALORISATION

1-Je peux jeter dans le conteneur « bouteilles et flaconnages » en plastique du point tri :

- a.  Une bouteille d'huile  
 b.  Un pot de yaourt  
 c.  Un flacon de gel douche  
 d.  Un sac plastique



2- Je peux jeter dans le conteneur « emballages métalliques » du point tri :

- a.  Une bombe de chantilly  
 b.  Une canette de boisson  
 c.  Une boîte de conserve de ravioli  
 d.  Des piles



3-Je peux jeter mon carton à pizza dans le conteneur briques alimentaires/cartonnettes :

- a.  oui  
 b.  non

4-Je dois rincer mes emballages avant de les mettre dans les conteneurs de tri :

- a.  oui  
 b.  non

5-Quels déchets, déposés à la déchetterie, vont être valorisés par le Sitcom ?

- a.  Les déchets de jardins  
 b.  Les gravats  
 c.  Les palettes  
 d.  Les déchets en plastique non recyclables

#### RÉDUCTION DES DÉCHETS



6-Je peux réduire mes emballages en achetant :

- a.  Mon riz en vrac  
 b.  En buvant l'eau du robinet  
 c.  Des compotes à boire individuelles  
 c.  En buvant de l'eau minérale en bouteille

7-Je peux réduire mon gaspillage alimentaire :

- a.  En achetant toujours les mêmes produits  
 b.  En élaborant une liste de courses  
 c.  En rangeant mon réfrigérateur  
 c.  En cuisinant les restes

8-A la maison, Je peux réduire mes déchets :

- a.  En jetant mes épluchures à la poubelle  
 b.  En donnant mes objets en bon état à une association  
 c.  En vendant mes vêtements sur un site en ligne  
 d.  En jetant ma cafetière qui pourtant pourrait être réparée

9-Utiliser du vinaigre blanc pour faire le ménage est une action de réduction des déchets :

- a.  oui  
 b.  non

Réponses  
 1-a et c : sur le territoire du Sitcom, seules les bouteilles et les flaconnages peuvent être triés et même les bouteilles d'huile. Les extensions de tri aux tris des autres emballages en plastique ne seront applicables qu'à partir de 2022.  
 2-a, b, c : tous les emballages en métal se recyclent, même les aérosols mais à la seule condition qu'ils soient vides.  
 3-a : oui, contrairement aux idées reçues, les cartons de pizza, même souillés avec de l'huile et de la sauce tomate, se recyclent. À condition de bien jeter les restes de pizzas dans la poubelle classique, ou encore mieux dans votre composteur !  
 4-b : Non, c'est inutile. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.  
 5-tous sont valorisés par le Sitcom : a. valorisation en compost, b. valorisation en remblais, c. valorisation en paillage et d. valorisation énergétique en électricité.  
 6-a et d : l'achat de produits en vrac ou en grand conditionnement permet de réduire la quantité de ses emballages. Boire l'eau du robinet permet de supprimer les bouteilles en plastique.  
 7-b, c et d : acheter systématiquement les mêmes produits sans vérifier qu'on ne les a pas en stock favorise le gaspillage alimentaire.  
 8-b et c : faire du compostage ou réparer ses appareils est un bon moyen de réduire ses déchets.  
 9-a : oui car réduire la toxicité de sa poubelle est de la réduction qualitative.

**OBJECTIF  
ZERO GASPI  
ALIMENTAIRE**

**BRAVO**



**87%** DES HABITANTS  
**DU SITCOM\***  
FONT UN GESTE  
POUR RÉDUIRE  
LEUR GASPILLAGE  
ALIMENTAIRE

**ET VOUS ?**  
**C'EST QUOI VOTRE GESTE**  
**ANTI-GASPI ?**

*\*Enquête réalisée en février 2020 auprès des habitants du Sitcom Côte sud des Landes*

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR  
LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE  
[WWW.SITCOM40.FR](http://WWW.SITCOM40.FR)**

**Sitcom**  
Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Sitcom Côte sud des Landes  
62 chemin du Bayonnais  
40230 BENESE MAREMNE  
05 58 72 03 94  
[www.Sitcom40.fr](http://www.Sitcom40.fr)

Directeur de la publication :  
Alain CAUNÈGRE  
Rédaction :  
Sitcom Côte sud des Landes  
Conception :  
Audrey BIRLES  
[www.audrey-birles.com](http://www.audrey-birles.com)

Impression :  
Dax Barrouillet Imprimerie -  
Narrosse  
Dépôt légal : Janvier 2021  
Tirage : 63 470 exemplaires  
ISSN : 2108 - 3258

Crédits photos : P. VALLEAU,  
Sitcom Côte sud des Landes  
Prochain numéro :  
Juin 2021